

## Nous y voilà !

Le 21 mai, l'inauguration des travaux d'extension du lagunage de Portiragnes aura lieu sur site. Le samedi 22 mai une journée porte ouverte s'en suivra, où nous vous invitons à venir découvrir votre nouvelle station de traitement, naturelle, projet pour lequel vous nous avez si souvent soutenus.

Genèse du projet : En 2008, après les élections, nous prenions connaissance d'un projet d'extension de notre système épuratoire qui prévoyait la transformation de notre lagunage naturel en lagune équipée d'aérateurs. Après lecture et analyse du projet un double constat s'imposait :

Ce projet n'était pas adapté à notre commune et allait à l'encontre des principes de développement durable que nous avons si ardemment défendus lors des élections. En effet on électrifiait un site naturel sensible (Natura 2000) avec une puissance de 200Kw en moyenne tension (10 000V) et qui nécessitait même un poste de transformation sur la zone. On passait d'un procédé qui avait fait ses preuves (lagune naturelle), qui ne consommait pas d'énergie, à un procédé (lagune aérée) très énergivore. Le projet retenu était le plus onéreux en terme de réalisation des travaux mais aussi en coût de fonctionnement. La conséquence directe était une augmentation significative sur le prix de l'eau (pour exemple + 80 % du M3 assainit en hiver). L'impact sur les foyers les plus modestes aurait été important.

Le deuxième point, plus inquiétant encore, mettait en évidence que ce projet très avancé, était sur le point d'être réalisé et que la pression notamment des services de l'état (avec une mise en demeure) se faisait ressentir pour pousser la commune à remettre aux normes dans les plus brefs délais son système épuratoire. Il allait être très difficile de revenir en arrière !

**La facilité aurait été à ce stade de dire : « ce n'est pas nous, c'est les autres qui ont fait ce choix, on ne peut plus revenir dessus ! » et l'histoire était réglée, du moins pour certains.**

Il nous fallait une alternative et c'est dans la continuité, au travers d'un lagunage naturel amélioré que nous avons trouvé les réponses: procédé rustique, écologique, fiable et peu onéreux, avec des résultats hautement satisfaisants en matière de décontamination. Les avantages par rapport aux procédés classiques étaient donc nombreux :

Un coût d'installation inférieur, une facilité d'exploitation et d'adaptation, une élimination de la pollution microbienne, l'absence de consommation d'énergie et de produits chimiques, la possibilité de valoriser des sous-produits (biomasse planctonique, plantes d'eau, poissons d'élevage) et d'utiliser l'eau épurée pour la fertilisation et l'irrigation en agriculture.

C'est à ce stade que nous avons expliqué aux Portiragnais quels étaient les enjeux, les contraintes d'un tel projet. Après plusieurs réunions publiques et la conviction que la grande majorité des Portiragnais nous soutenait dans cette démarche nous avons décidé de faire le pari de modifier le projet initial.

Après des heures de travail et de réunions pour convaincre que notre projet était valable, les différents services de l'état, les financeurs et autres institutionnels nous donnaient une chance de réaliser notre pari, sans pour autant nous faire de cadeaux car les délais en terme de réalisation et de résultats étaient très courts.

Enfin, le prix de l'eau assainit n'explosera pas dans les années à venir sur la commune de Portiragnes.

Pour conclure, sur la partie environnementale le bilan est également très satisfaisant. Nous avons su à travers ce projet conserver un système épuratoire intégré à un paysage naturel exceptionnel dans lequel nous prenons tous plaisir à observer, lors de nos promenades dominicales, flamants roses, canards et autres limicoles.

### Fête de la nature à Portiragnes

**Vendredi 21 mai à 17 h 30 : inauguration officielle de la station de lagunage**

**Samedi 22 mai à 9 h : balade naturaliste avec l'Agglo (Réserver à l'O.T au 04.67.90.92.51)**

**Samedi 22 mai toute la journée «Porte ouverte» (voir encart 1ère page)**

*La Fête de la nature est aussi un moment exceptionnel de sensibilisation aux urgences et aux enjeux de la protection de la biodiversité. Elle permet de s'interroger sur la place de l'homme dans la nature et sur sa responsabilité dans la conservation de la biodiversité.*

**Dossier spécial développement durable réalisé par Frédéric PIONCHON Conseiller Municipal - Délégué au développement durable - et Nadège DOUAY - Chargée de mission Agenda 21 (Stagiaire)**



# Portiragnes

Bulletin municipal  
N° 12 - mai 2010

## L'actu

Numéro spécial développement durable

### Edito

La protection de l'environnement est dans l'air du temps. Qui n'a pas entendu parler de développement durable, de biodiversité ou de réchauffement climatique, à tel point que c'est même devenu un sujet porteur en matière de publicité.

En ce qui nous concerne, nous croyons plus à l'action qu'aux paroles et ce n'est pas nouveau.

Depuis des décennies, les municipalités de PORTIRAGNES successives se sont préoccupées des problèmes environnementaux. Création d'un lagunage naturel à la fin des années 70, protection des dunes et du littoral dès les années 80, protection des zones humides, création de la première déchetterie du département, bref nous avons fait du développement durable alors que le concept n'existait pas encore. L'action menée a été reconnue nationalement. En 1983, la Commune a reçu le prix Gentiane décerné par la Société de Protection de la Nature. En 1994, PORTIRAGNES se voit décerner le prix Eco-maires. L'équipe municipale actuelle poursuit son action avec les mêmes orientations. Elle s'est battue avec succès grâce à votre appui pour préserver le lagunage naturel. La déchetterie est maintenue et va être réhabilitée. A la demande du Conservatoire du Littoral et de « rivages de France », en concertation avec la C.A.H.M et l'E.I.D, PORTIRAGNES va être une commune pilote en matière de gestion et d'entretien de la plage naturelle comprise entre l'étang de la Rivière et de la Maire.

Toujours dans le même esprit, nous nous battons contre tout projet de parc éolien offshore au large de notre littoral. L'avenir de la planète se construit au quotidien et nous concerne tous, loin des considérations idéologiques et mercantiles en contradiction avec la notion de développement durable.

Claude EXPOSITO  
Maire

**SAMEDI 22 MAI 2010 « JOURNÉE PORTE OUVERTE »  
aux nouveaux bassins du lagunage**

**Panneaux d'informations et visites guidées toutes les heures par des spécialistes  
( Animation gratuite)**

**VENEZ NOMBREUX DÉCOUVRIR NOTRE NOUVEAU LAGUNAGE NATUREL**

### Mémento

Mairie de Portiragnes - avenue Jean Moulin 34420 PORTIRAGNES - Tel.04 67 90 94 44  
Courriel: mairie @ville-portiragnes.fr  
Responsable de publication : Claude EXPOSITO

# AGENDA 21 : la mise en œuvre locale du développement durable

## L'Agenda 21 qu'est ce que c'est ?

« La bonne application d'Action 21 [ou agenda 21] est la première et la plus importante des responsabilités des gouvernements » (Programme action 21, Rio, 1992)

### Agenda 21 local

L'agenda 21 local est la mise en œuvre du développement durable à l'échelle des collectivités locales qu'il s'agisse des régions, des départements, des agglomérations ou des communes.

L'Agenda 21 local est un plan d'actions concrètes et spécifiques, réalisé en concertation par les acteurs d'un territoire (visiteurs, habitants, associations, entreprises, services publics...) et la collectivité territoriale.

### Les étapes

La réalisation du plan d'action nécessite plusieurs étapes dont un diagnostic approfondi du territoire. Ce diagnostic se partage entre un état des lieux objectif et un diagnostic participatif. L'état des lieux est basé sur les études disponibles sur le territoire (Documents d'urbanisme, recensements INSEE, base de données nationales...). Il permet de dégager des thématiques de réflexion transversale propre au territoire étudié et en lien avec les préoccupations du développement durable.



La démarche Agenda 21

### Les indispensables

L'Agenda 21 doit répondre aux problématiques globales suivantes :

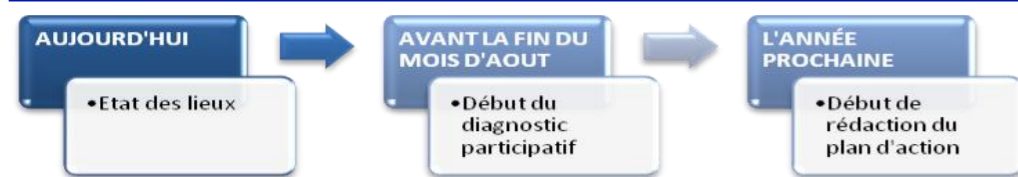
- la lutte contre le changement climatique,
- la préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources,
- l'épanouissement de tous les êtres humains,
- la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et générations,
- la dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Ces grandes thématiques sont alors soumises aux différents acteurs du territoire pour la réalisation du diagnostic partagé. L'objectif de ce diagnostic partagé est la construction d'une vision commune du territoire, où chacun est conscient des problématiques rencontrées par les différents acteurs. Cette vision partagée permet de réaliser le choix des orientations que l'on veut donner au territoire. C'est aussi le moment pour proposer des actions concrètes pour répondre aux problématiques soulevées.

Les actions proposées permettront, après approbation de la collectivité territoriale, de réaliser le plan d'action qui constituera l'Agenda 21. La mise en œuvre de l'Agenda s'effectuera ensuite à court, moyen et long terme en fonction des actions retenues. Chaque action sera couplée à un critère d'évaluation garant de son efficacité et de sa bonne mise en œuvre. Le suivi des indicateurs permettra alors d'effectuer les rectifications nécessaires afin que l'Agenda 21

reste bien synonyme de mise en œuvre locale du développement durable.

## L'Agenda 21 à Portiragnes



Le 8 juillet 2009 la commune s'est engagée par délibération du conseil municipal dans la démarche d'Agenda 21. Elle fait désormais partie du réseau départemental des Agenda 21 de l'Hérault.

Depuis le 1<sup>er</sup> mars le service environnement de la mairie de Portiragnes accueille une stagiaire en tant que chargée de mission AG 21. Sa mission est de réaliser l'état des lieux de la commune en se basant sur les trois piliers du développement durable (le social, l'économie et l'écologie), et de le promouvoir de manière générale. Dans ce cadre, la majorité du personnel communal a bénéficié d'une réunion d'information sur le développement durable et l'agenda 21, le diaporama de la réunion est disponible sur le blog officiel de la ville : <http://portiragnesactu.over-blog.com>

Le diagnostic participatif de la commune devrait débuter courant juin par une réunion publique et sera suivi par des ateliers de concertation. Les thématiques pressenties pour ces ateliers sont :

L'urbanisation, le tourisme durable, la communication et la participation, la gestion du patrimoine naturel et culturel, la vie au village et le cadre de vie. L'agenda 21 est l'occasion pour chacun d'entre nous de prendre part au développement de la commune et de décider ensemble de la direction à suivre.

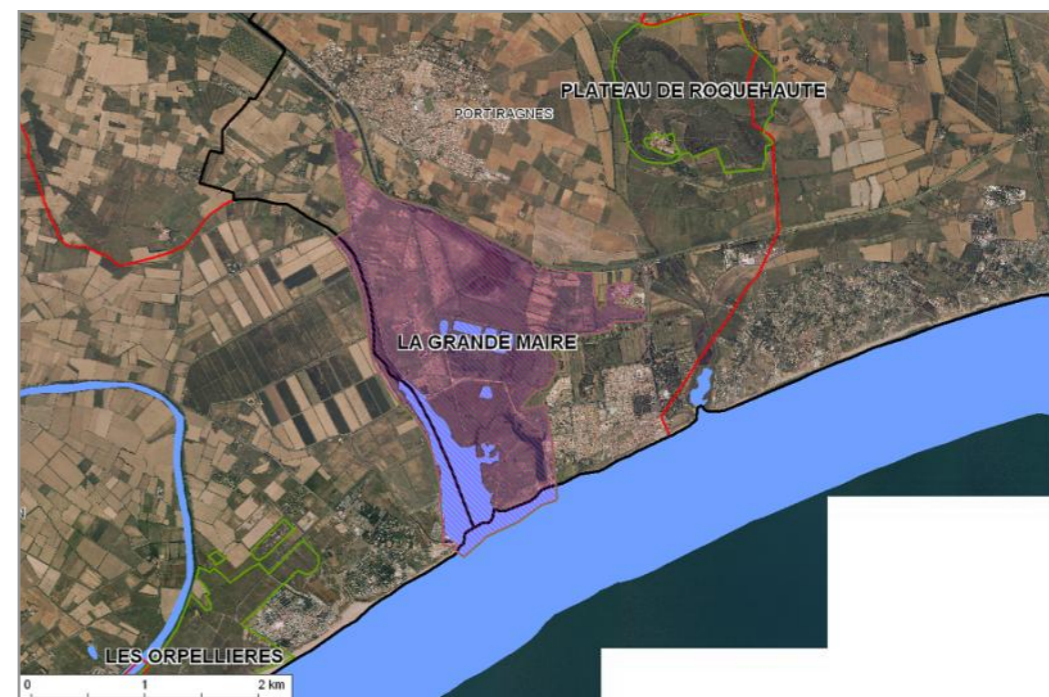
Une question, une remarque, une suggestion concernant l'agenda 21 ou le développement durable :  
N'hésitez pas à en faire part à notre chargée de mission, que ce soit à travers le forum de la commune, par mail [a21.portiragnes@gmail.fr](mailto:a21.portiragnes@gmail.fr) ou sur le cahier prévu à cet effet à l'accueil de la mairie.

## NATURA 2000

Le 31 mai 2001 "La Grande Maire" se voyait proposée comme site d'importance communautaire. Plus tard, en septembre 2007 un comité de pilotage était constitué, principalement d'usagers de la zone, pour l'élaboration d'un document dit d'objectifs du site Natura 2000 "La grande Maire". Ce document permettait de faire tout d'abord un état des lieux. Ensuite mettre en œuvre une série de mesures visant à conserver ou à améliorer l'état du milieu naturel.

C'est ainsi qu'entre 2008 et 2009, chasseurs, agriculteurs, pêcheurs, services maritimes, conservatoire du littoral, services de l'agglomération, élus ... se sont retrouvés à plusieurs reprises en groupes de travail pour discuter des plans d'actions à mettre en œuvre sur le site. Le fruit de ce travail, fait dans un esprit de concertation, est regroupé dans le "document d'objectifs". Le but de la démarche est de maintenir les activités traditionnelles du site (pêche, chasse, pâturage...), de développer un accueil au public respectueux des habitats naturels et des espèces présentes sur le site pour leur faire découvrir nos richesses naturelles et culturelles. Enfin de fédérer les acteurs locaux autour d'un projet de territoire destiné à la préservation du site Natura 2000.

L'année 2010 marque une nouvelle étape, celle de la mise en application du document d'objectifs, les premières actions sont déjà en cours de réalisation, comme la mise en place de panneaux sur la zone informant les visiteurs, ainsi que la signature de convention entre agriculteurs et conservatoire du littoral, et enfin le nettoyage manuel de la plage située entre la grande Maire et la Rivière.



## Plage de la Grande Maire :

### L'expérimentation d'un nettoyage manuel

Cette année la plage de la Grande Maire servira de plage test pour l'expérimentation du nettoyage manuel.

Cette expérience menée en partenariat entre la commune, l'agglomération, le conservatoire du littoral, Rivages de France et l'EID, a pour objectif de garder une plage propre tout en conservant les débris naturels déposés sur le sable (bois flotté, algues, coquillages, pelotes de posidonies...). Ces débris appelés «laisses de mer», sont à la base de la formation des dunes et constituent les premiers maillons de la chaîne alimentaire pour plusieurs espèces d'oiseaux. Ils créent donc un habitat fragile et majeur d'un point de vue écologique.

Le nettoyage manuel de la plage de la Grande Maire devrait d'une part renforcer la dune, barrière naturelle importante contre les coups de mer, et pourrait d'autre part permettre le retour du gravelot à collier interrompu. Cet oiseau du littoral est de plus en plus rare en France et nidifie dans les laisses de mer.

Deux agents ont été embauchés courant avril et jusqu'à fin septembre afin d'assurer ce nettoyage manuel de la plage. Leur rôle s'étend aussi à l'information des usagers de la plage de la Grande Maire sur cette opération et à collecter la perception du public sur la présence des laisses de mer.

**N'oubliez pas, le nettoyage de la plage est avant tout l'affaire de chacun : repartez avec vos déchets.**



Pelote de posidonie

La posidonie est une plante à fleur sous marine. Les feuilles mortes et autres débris végétaux sont roulés sur le fond de la mer et finissent par se déposer sur les plages formant des pelotes.